# LE CARDINAL DE JOYEUSE (1562-1615)

PAR

### MAGALI LACOUSSE

### INTRODUCTION

Anne de Joyeuse a occulté le rôle de ses autres frères: Henri du Bouchage, devenu capucin sous le nom du Père Ange, et François, destiné très tôt à la carrière ecclésiastique. Ce dernier, qui fut cardinal à l'âge de vingt et un ans et qui occupa les sièges archiépiscopaux de Narbonne, Toulouse et Rouen, joua pourtant un rôle considérable dans l'histoire politique et religieuse de la France sous les règnes d'Henri III et Henri IV.

### SOURCES

La dispersion des fonds reflète la carrière mouvementée du cardinal et ses fréquents déplacements. Les principaux dépôts consultés sont les suivants : Bibliothèque nationale (500 de Colbert ; collection Dupuy ; fonds français) ; Archives vaticanes (Archivio segreto vaticano : registres des brefs ; archives de la daterie ; archives consistoriales ; fonds de la secrétairie d'État) ; Archives nationales (Minutier central, étude XXIV ; série 300 AP I) ; Archives départementales de la Haute-Garonne, de la Seine-Maritime, de l'Aude, de la Haute-Loire, d'Indre-et-Loire et de la Lozère ; auxquels il faut ajouter les ressources de la collection Godefroy à la Bibliothèque de l'Institut, de la British Library (Add. mss, Egerton mss, King's mss)...

### CHAPITRE PREMIER

### CARRIÈRE POLITIQUE JUSQU'EN 1596

Jeunesse. – Second fils de Guillaume, vicomte de Joyeuse, et de Marie de Batarnay, François naquit à Carcassonne le 24 juin 1562; quatre mois plus tôt, le duc de Guise avait massacré des protestants à Wassy, provoquant ainsi la première des guerres de religion.

Grâce à l'influence de son aïeule maternelle sur la famille royale (Isabeau de Savoie était la cousine germaine de François I<sup>er</sup>), Anne de Joyeuse gagna la confiance d'Henri III; il favorisa à son tour toute sa famille. C'est ainsi que son frère François, âgé de vingt ans, devint archevêque de Narbonne; un an plus tard, il était cardinal. Il s'appliqua à vivre en courtisan et suivit le roi dans ses processions religieuses.

Rome (1587-1589). – En février 1587, Henri III choisit d'envoyer François de Joyeuse auprès du pape en qualité de protecteur des affaires de France, après le décès du cardinal Louis d'Este. Le cardinal eut la tâche difficile d'assurer la défense du roi au moment où Sixte Quint, le puissant parti espagnol et les Français ligueurs favorisaient ouvertement le duc de Guise; seuls Arnaud d'Ossat, secrétaire du cardinal de Joyeuse, et le marquis de Pisani, ambassadeur de France, restaient fidèles à Henri III.

La situation se dégrada après l'assassinat du duc de Guise et de son frère le cardinal : Sixte Quint menaça d'excommunier le roi. En signe de protestation, le cardinal de Joyeuse quitta Rome et se réfugia à Venise. Apprenant l'assassinat d'Henri III, il quitta l'Italie où plus rien ne le retenait, et gagna son Languedoc natal.

La ligue en Languedoc (1590-1595). — Guillaume de Joyeuse, lieutenant général du roi en Languedoc et ligueur, combattait le gouverneur de la province, Henri de Montmorency-Damville, allié aux Politiques. Le haut Languedoc était contrôlé par les ligueurs regroupant les agents de Mayenne et la clientèle de la maison de Joyeuse : le cardinal lui-même fut nommé gouverneur après les décès successifs de son père et de son frère Scipion.

La situation du Languedoc, telle qu'elle apparaît alors, ne présente rien de particulier. Dans l'ensemble de la France, chaque province tentait d'acquérir son autonomie, à la faveur des troubles religieux et grâce à la faiblesse de l'autorité royale.

Ralliement (1595-1596). — Envoyé à Rome par le duc de Mayenne, le cardinal de Joyeuse comprit que son avenir politique passait par son ralliement : le nouveau pape, Clément VIII, était disposé à absoudre Henri IV depuis l'abjuration de celui-ci ; le roi lui-même avait choisi de s'attacher la fidélité des hommes de valeur, fussent-ils ligueurs. C'est pourquoi François de Joyeuse participa à la cérémonie d'absolution (le 17 septembre 1595) et se rallia, moyennant la conservation de toutes ses charges et pensions. En agissant ainsi, il ne fit que précéder les autres ligueurs tels que Mayenne ou son propre frère, Henri de Joyeuse.

### CHAPITRE II

## CARRIÈRE POLITIQUE DE 1596 À 1615

Annulation du mariage d'Henri IV (1599). – Afin de gagner la confiance du roi, le cardinal de Joyeuse participa à la commission chargée d'étudier l'annulation du mariage contracté par Henri IV et Marguerite de Valois en août 1572 : considérant que la reine avait été contrainte à cette union par sa mère et ses frères, que les époux étaient cousins à un degré prohibé et, surtout, qu'il existait une cognatio spiritualis (c'est-à-dire un lien spirituel) entre eux, le cardinal prononça la sentence d'annulation en décembre 1599. L'année suivante, il fit partie des émissaires chargés d'accueillir Marie de Médicis à Marseille.

Rome (1603-1605). – Henri IV était déterminé à rétablir l'influence française à Rome; dans ce but, il envoya le cardinal de Joyeuse en Italie en octobre 1603. Avec l'aide d'Arnaud d'Ossat et de Philippe de Béthune, ambassadeur de France, Joyeuse entreprit une double action. Tout d'abord, il élabora un système de pensions assignées sur certains bénéfices ecclésiastiques; les noms des bénéficiaires ainsi que le montant de leur pension étaient fixés par le cardinal : au total, Henri IV consacrait près de 69 000 livres par an afin d'acheter la bienveillance de cardinaux influents.

D'autre part, le roi envoya à Rome tous ses cardinaux pour consolider le parti français : la perte d'Ossat fut compensée par la venue de Sourdis et Du Perron, au mois de décembre 1604.

Cette politique permit au parti français d'élire Alexandre de Médicis au pontificat : celui-ci était connu pour ses sympathies envers la France et avait œuvré pour l'absolution d'Henri IV ; il prit le nom de Léon XI. Moins d'un mois après son élection, il mourut le 27 avril 1605.

Pendant le nouveau conclave, le cardinal de Joyeuse manœuvra de façon à permettre l'élection de Camille Borghèse, devenu le pape Paul V. C'était une nouvelle victoire pour le parti français, même si Borghèse était moins francophile que son prédécesseur.

Affaire de Venise (1607). – En 1607, l'intervention du cardinal évita une guerre entre le pape et la république de Venise ; il agit au nom d'Henri IV et réussit à obtenir la libération de deux ecclésiastiques dont la détention avait valu aux Vénitiens d'être excommuniés. Le roi, le pape et les sénateurs de la Sérénissime avaient tous insisté pour que le cardinal fût le médiateur car ils appréciaient son habileté et son impartialité.

Le cardinal et la famille royale. — Marqué par son passé ligueur, le cardinal fut d'abord considéré avec une certaine méfiance par Henri IV puis, la preuve de son dévouement ayant été définitivement faite, le roi l'associa aux cérémonies de son règne : Joyeuse représenta le pape lors du baptême du dauphin Louis, sacra Marie de Médicis et obtint que sa petite-nièce, Marie de Bourbon-Montpensier, épousât le duc d'Orléans.

Après l'assassinat du roi, le cardinal fit partie du conseil de régence et sacra Louis XIII.

Régence (1610-1614). – Le cardinal croyait que sa carrière politique se poursuivrait brillamment, mais il se heurta à Concino Concini et fut évincé au profit des créatures du favori (dont Richelieu); aussi partit-il pour Rome afin

d'éviter une disgrâce trop publique : pendant son dernier séjour en Italie, il devint doyen des cardinaux.

De retour en France en 1612, il évita la vie politique et ne se manifesta qu'à l'occasion des états généraux de 1614 : président du clergé, il quitta pourtant l'assemblée, ayant été victime d'une crise d'apoplexie quelques mois auparavant.

## CHAPITRE III

### L'ACTION RELIGIEUSE

L'archevêché de Toulouse. – Le cardinal de Joyeuse se consacra au rétablissement du catholicisme dans le diocèse de Toulouse en proie aux troubles religieux; il suivit les instructions du concile de Trente et, surtout, les Acta ecclesiae Mediolanensis de Charles Borromée. Ayant organisé un concile provincial à Toulouse en mai 1590, le cardinal entreprit de visiter systématiquement les lieux de culte.

L'état des bâtiments était déplorable (41 % de destructions causées par les reîtres). Les églises étaient détruites, les cimetières servaient de pâturage au bétail et les registres étaient rarement tenus. Le clergé lui-même souffrait d'un manque d'instruction religieuse important, tandis que les fidèles vivaient dans la pauvreté et s'adonnaient parfois à la « superstition ».

Le cardinal de Joyeuse réagit en développant le culte eucharistique et celui des reliques ainsi que les confréries. D'autre part, il publia une série d'ordonnances et de statuts destinés à rétablir la discipline parmi son clergé.

Rouen. – Le 3 novembre 1605, le cardinal fut reçu à Rouen, en qualité d'archevêque. Malheureusement pour lui, il se brouilla avec son chapitre à l'occasion d'une visite, qui eut lieu le 1er juin 1609 : un procès s'ensuivit, conclu au bénéfice du cardinal ; cependant, l'hostilité des chanoines révélait un malaise plus profond : en défendant leur indépendance par rapport à leur archevêque, ils réagissaient en vérité contre les réformes du concile de Trente introduites par le cardinal de Joyeuse.

Face à cette impopularité, celui-ci choisit de confier le diocèse à un coadjuteur, François de Harlay.

Le cardinal et les ordres religieux. – Prélat de la Contre-Réforme, Joyeuse favorisa les ordres religieux tels que les carmélites, les capucins ou les ursulines.

Toutefois, il favorisa tout particulièrement les jésuites et les oratoriens : le cardinal installa les premiers à Limoux, Aubenas, Pontoise et Toulouse. Les seconds furent établis à Dieppe. Le cardinal veilla aussi à protéger la compagnie des pénitents bleus implantée à Toulouse et dont il faisait lui-même partie : il organisa le règlement de la compagnie et la fit connaître jusqu'en Savoie ; les ducs de Mayenne, de Montmorency, Condé et Henri IV s'affilièrent à leur tour.

### CHAPITRE IV

#### L'HOMME PRIVÉ

Personnalité. – Le cardinal de Joyeuse souffrait d'une mauvaise santé due à un excès de poids. Son caractère était complexe, tantôt enclin au secret et à la modération, tantôt porté à l'orgueil et la susceptibilité. Il resta fidèle à sa famille et ses amis, en particulier Villeroy.

Mécénat. – Le cardinal fréquentait la cour raffinée des Valois où il rencontra les plus célèbres poètes de son temps tels que Ronsard et Desportes. A son tour, il engagea à son service Mathurin Régnier et l'emmena avec lui en Italie. Mais, en fin de compte, la déception fut réciproque : Joyeuse n'appréciait pas la vie menée par Régnier et celui-ci s'estimait mal récompensé de ses talents littéraires.

Le cardinal entretenait des relations d'amitié avec des lettrés comme son cousin Jacques-Auguste de Thou. Grâce à ces influences, il constitua une vaste bibliothèque, qui fut malheureusement dispersée après sa mort.

Le véritable mécénat du cardinal consista en réparations d'églises dans ses diocèses de Narbonne, Toulouse et Rouen : les incendies, fort fréquents à l'époque, s'étaient ajoutés aux destructions commises par les protestants, et la situation était parfois dramatique. En particulier, Joyeuse offrit 50 000 livres pour la reconstruction du chœur de l'église cathédrale Saint-Étienne-de-Toulouse, détruit le 10 décembre 1609.

Enfin, le cardinal intervint dans les églises romaines favorables à la France : la Trinité-des-Monts, Saint-Louis-des-Français et Saint-Jean-de-Latran.

Fortune. – L'étude de la fortune du cardinal de Joyeuse met deux points en relief : tout d'abord son patrimoine familial, partagé entre l'Aude et l'Ardèche, rapportait peu (même si la richesse était alors estimée selon l'étendue des possessions foncières) ; aussi, l'essentiel de sa fortune provenait-il des bénéfices ecclésiastiques : le cardinal cumulait les archevêchés et les abbayes les plus riches tels que Toulouse, Rouen, le Mont-Saint-Michel, Fécamp ou Marmoutier. L'affermage lui permettait de toucher les revenus réguliers, qui s'ajoutaient à diverses pensions.

Ces diverses ressources étaient nécessaires pour pouvoir soutenir le train de vie luxueux d'un courtisan et d'un cardinal issu de la haute noblesse: Joyeuse possédait de nombreux objets précieux (tableaux, tapisseries, bijoux, etc.) et partageait son existence entre plusieurs hôtels particuliers, dont le principal se trouvait près du Louvre.

Mort et succession. – Le cardinal de Joyeuse mourut à Avignon le 23 août 1615, à l'âge de cinquante-trois ans ; son héritière universelle fut sa nièce Henriette-Catherine, duchesse de Guise. Par son testament, il laissait de nombreux dons destinés à fonder des obits et établir des édifices religieux : en particulier, il institua un séminaire à Rouen, dirigé par les jésuites.

### CONCLUSION

La carrière du cardinal de Joyeuse fut typique de celle d'un cadet issu de la noblesse : le cumul des bénéfices ecclésiastiques, l'abondance des honneurs et des pensions étaient largement répandus parmi les autres prélats français des XVII<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles.

En revanche, son activité religieuse fut remarquable : artisan de la Contreréforme, Joyeuse contribua à rétablir l'influence catholique dans ses diocèses d'une manière systématique et rigoureuse ; lui-même favorisa personnellement l'expansion des ordres et congrégations religieuses tels que les oratoriens, les carmélites ou les ursulines.

Son rôle politique, enfin, ne fut pas négligeable : à l'exception de l'affaire de Venise, le cardinal agit dans l'ombre, privilégiant la prudence et la négociation ; son action permit ainsi le rétablissement de l'influence française à la cour de Rome.

### PIÈCES JUSTIFICATIVES

Documents relatifs à l'action pastorale du cardinal de Joyeuse (1593-1617). – Lettres du cardinal de Joyeuse à Jacques-Auguste de Thou (20 juillet 1610) et au chapitre cathédral de Rouen (10 juillet 1614).